



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 15 Votants : 17**

L'an deux mille vingt-quatre le trois juin, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mai 2024.

**PRÉSENTS** : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Jean-Louis ROUVIDANT, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Richard PONCEPT, Grégory COINTE, Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT, Cindy FOUR, Héloïse FERRIER.

**Ont donné procuration :**

Mme Nicole MARQUES à Elisabeth BRUSSAT  
Mme Sophie CARRE à Laurent DOLCEMASCOLO

**Absents :**

Céline DESSIMOND, Rémi CHABANAT

**Secrétaire de séance** : Héloïse FERRIER

**DELIBERATION**

**ALSH : UFCV : Règlement intérieur accueil périscolaire  
N°2024/06/49**

**Objet : Finances locales : Marché public**

Madame le Maire rappelle la gestion de l'accueil de loisirs périscolaire par l'UFCV titulaire du marché public.

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'afin d'assurer une bonne gestion de l'accueil des enfants lors des temps périscolaires matin, pause méridienne et soir il y aurait lieu de prévoir des inscriptions avec la mise en place d'un portail famille.

Madame le Maire donne lecture de la proposition de tarifs du règlement intérieur.

**AR Prefecture**

063-216302653-20240603-20240648-DE  
Reçu le 05/06/2024



COMMUNE D'ORLEAT  
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2024

	Quotient 1 ≤ 700 €	Quotient 2 De 701 à 900	Quotient 3 > 900 €
Heure occasionnelle	2,90 €	3,00 €	3,10 €
Forfait 1 mois 1 <sup>er</sup> enfant	31 €	33 €	34 €
Forfait 1 mois 2 <sup>ème</sup> enfant	22 €	25 €	27 €
Forfait 1 mois 3 <sup>ème</sup> enfant et plus	15 €	16 €	18 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- Approuve les tarifs comme ci-dessus.
- Approuve le règlement intérieur.

*Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.*

Fait à Orléat, le 03 juin 2024

Le Maire  
Elisabeth BRUSSAT

**AR Prefecture**

063-216302653-20240603-20240648-DE  
Reçu le 05/06/2024